

comité, je proposerai que la suite de la discussion sur cette résolution passe en premier lieu et ne soit plus ajournée.

M. Knowles: La guillotine!

Des voix: La dictature!

L'hon. M. Drew: Monsieur le Président, la Chambre a entendu des menaces de dictature cet après-midi. Elle a également entendu l'idée que se fait le ministre du Commerce de la procédure parlementaire. Le ministre du Commerce vient tout juste de dire: "Que les conservateurs reconnaissent que cette proposition est des plus inusitées". Nous le reconnaissons, sans la moindre hésitation. Non seulement nous reconnaissons qu'elle est inusitée, mais nous avons également la conviction que c'est la pire proposition dont ait jamais été saisie la Chambre, une proposition qui fera du tort au Canada pendant bien des années si elle est adoptée.

Une voix: Est-ce pour cela que le premier ministre Frost est en faveur de son adoption?

L'hon. M. Drew: Il nous est arrivé récemment de constater que le ministre ne prépare pas toujours les déclarations dont il donne lecture à la Chambre. Il est certain qu'aujourd'hui il a préparé ses discours. Nul autre que lui ne l'aurait écrit. Nul autre n'aurait ainsi groupé dans un pareil pêle-mêle des déclarations contradictoires sur le sujet dont la Chambre est saisie.

Mardi dernier, les membres de la Chambre, y compris le premier ministre, ont entendu le ministre du Commerce prononcer ces paroles:

L'entreprise projetée aujourd'hui est une autre déclaration d'indépendance du Canada...

Quel travestissement de la vérité, d'un mauvais goût et nauséabond! Ces paroles et les applaudissements évidemment contraints, de commande, qui les ont suivies, constituaient simplement une claire et nette déclaration de banqueroute politique et morale du parti libéral. Qui pense-t-on vraiment duper? C'est un complet abandon qui n'a absolument aucun rapport avec la proposition première, si mauvaise fût-elle.

Depuis que le ministre du Commerce a pris sous son aile paternelle cet instrument de prédilection du Gouvernement, il n'y a plus que subtilités, mystère et dérobade. Même le premier ministre ne savait rien des communications de M. McMahon avant qu'on les ait mentionnées à la Chambre et que M. McMahon ait reçu des instructions du ministre du Commerce. Nous attendons toujours d'apprendre ce qui s'est passé entre M. McMahon et celui-ci. Nous n'avons que les communications de M. McMahon au ministre. Nous ne connaissons pas les réponses.

[Le très hon. M. Howe.]

Nous ignorons même si on lui a répondu. Aujourd'hui, le ministre du Commerce nous a dit que M. McMahon essayait de le rassurer au sujet de la fourniture des tuyaux et d'autres détails. Le rassurer? Pourquoi? Parce que le ministre du Commerce s'était entretenu de ces détails avec lui à Ottawa et ailleurs.

Nous n'avons vu aucun accusé de réception faisant suite à ces lettres. N'a-t-on fait à M. McMahon aucune affirmation qui aurait intéressé la Chambre et, surtout, n'a-t-on fait aucune déclaration qui aurait intéressé le premier ministre, chef en nom du Gouvernement? Il n'en avait pas entendu parler. Tout le monde avait été renseigné à ce sujet par les journaux, mais le ministre qui est assis à côté de lui ne lui en a pas soufflé mot. Le ministre des Mines et Ressources, et somme toute, il s'agit ici de ressources, n'était au courant que par les journaux.

Des voix: Qu'on rectifie le titre.

Une voix: Il n'y a pas de ministre des Mines et des Ressources.

L'hon. M. Drew: Le ministre des Mines et Relevés techniques n'en a pas entendu parler, et pourtant le problème serait bien de son ressort. En réalité, le problème relèverait beaucoup mieux de son ministère que du ministère qui s'en occupe en ce moment. Ce serait beaucoup plus logique!

Les déclarations que nous avons entendues aujourd'hui illustrent encore à leur tour la façon dont la Chambre a été traitée en l'occurrence. Le ministre du Commerce a bien raison, parlant de "l'instrument choisi" du Gouvernement, de dire qu'un seul organisme a été mis en mesure d'aller de l'avant cette année. Il y a vu, avec beaucoup de soin. Personne d'autre n'a été autorisé à prendre la moindre part à ces discussions. Il parle des difficultés présentes et de difficultés encore plus grandes à surmonter pour obtenir de la Commission fédérale de l'énergie la permission d'exporter du gaz vers les États-Unis. Il a dit: "On n'en voit pas clairement la fin."

Voyons un peu ce que cela veut dire. Cela veut dire, pour reprendre les mots mêmes du ministre du Commerce, que rien n'indique qu'on puisse organiser le financement en se fondant sur une autorisation éventuelle de vente du gaz aux États-Unis. Considérons ce qui s'est vraiment passé dans le cas qui nous occupe. Pendant un certain temps a figuré au *Feuilleton* un projet de résolution portant création d'une société de la Couronne dite *Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation* dont le but était d'aménager un tronçon de raccordement dans le nord de l'Ontario dont on nous disait que c'était là la partie difficile de l'entreprise. Ce ne sont